

DIAGNOSTIC SANTÉ ENVIRONNEMENT

des habitants de la Métropole de Lyon

Synthèse



OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

L'état de santé d'une personne et d'une population résulte d'une multitude de facteurs héréditaires, environnementaux, comportementaux et sociaux appelés déterminants de santé. Ainsi de nombreuses politiques publiques peuvent viser l'amélioration de la santé des populations.

Comment répondre alors aux besoins des habitants de la Métropole de Lyon en matière de santé environnement tout en identifiant les enjeux territoriaux ?

Forte de ses compétences en matière environnementale, urbaine et en prévention santé, la Métropole de Lyon a engagé une démarche volontaire pour mettre en place une stratégie santé-environnement en vue de renforcer la cohérence des actions de la collectivité en faveur de la santé des habitants.

En préalable à l'élaboration de cette stratégie, il était nécessaire de disposer d'un diagnostic santé-environnement de son territoire et de ses habitants lui permettant de territorialiser au mieux les enjeux et d'orienter les actions. Réalisé par l'Observatoire régional de la santé en collaboration avec le Cerema, le diagnostic se fonde sur l'état des lieux régional établi en préalable à l'élaboration du Plan Régional Santé Environnement 3 Auvergne-Rhône-Alpes. Il explore également la possibilité de mettre en avant des typologies de territoire.

Ce travail fait apparaître des inégalités importantes entre territoires, tant en matière de santé des populations que d'exposition aux nuisances environnementales, écarts souvent en écho des inégalités économiques et sociales du territoire...



La santé n'est pas seulement l'absence de maladie...

...mais "un état de complet bien-être physique, mental et social", selon la définition même de l'OMS. L'environnement constitue dans cette optique un facteur essentiel, à travers la qualité d'un cadre de vie qui favorise l'épanouissement de tout un chacun. Les politiques d'urbanisme et la façon d'aménager l'espace jouent un rôle déterminant dans ce domaine, que ce soit pour développer les aménités, faciliter les activités physiques et « l'exercice des cinq sens », favoriser l'intégration sociale et lutter contre les ségrégations spatiales.



CE QUE LE DIAGNOSTIC CONTIENT

Le diagnostic santé environnement des habitants de la Métropole de Lyon est constitué d'un ensemble d'indicateurs sanitaires et de l'environnement, dans son sens large, calculés, dans la mesure du possible, sur une unité géographique commune. L'analyse des données obtenues permet ainsi de mettre en évidence des inégalités territoriales environnementales et/ou sanitaires.

Le travail réalisé s'est déroulé en 3 étapes : après avoir identifier, de manière concertée avec les spécialistes compétents, les indicateurs à analyser et les échelles de calcul et d'analyse pertinentes et possibles, les indicateurs ont été calculés, des analyses thématiques menées et des fiches ont été rédigées. Ensuite, et afin de disposer d'une vision synthétique des différents territoires, des analyses statistiques multivariées ont été menées. Elles permettent de mettre en évidence des contrastes entre territoires et de regrouper ceux ayant des caractéristiques similaires. Ces analyses reposent sur une sélection d'indicateurs sociodémographiques, sanitaires et environnementaux.

Ainsi, ce diagnostic permet à la Métropole de Lyon d'identifier sur la base d'une centaine d'indicateurs, ses enjeux territoriaux. Son appropriation par les acteurs locaux doit permettre de proposer un plan d'actions priorisées et adapté aux spécificités locales.



CE QUE LE DIAGNOSTIC NOUS APPREND

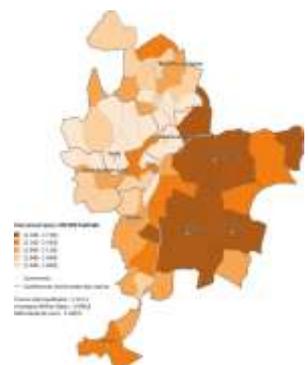
La Métropole de Lyon compte plus de 1,3 millions d'habitants avec une densité moyenne supérieure à 2 900 habitants/km². Elle présente une croissance démographique supérieure à la moyenne régionale et nationale ; entre 2007 et 2012 chaque année, en moyenne, elle a compté plus de 12 000 nouveaux Métropolitains. La Conférence Territoriale des Maires Lyon-Villeurbanne présente les densités de populations les plus fortes (jusqu'à 10 000 habitants par km²), de même que quelques quartiers centraux de certaines communes de la 1ère couronne de Lyon.

Les Métropolitains vivent majoritairement en habitat collectif (4 logements sur 5) et, pour un ménage métropolitain sur 10, le logement est considéré comme trop petit par rapport à la taille du ménage (situation de sur-occupation). La situation socio-économique des populations de la Métropole se situe parmi les meilleures de la région et de la France.

Un état de santé plutôt meilleur, mais d'avantage de maladies chroniques

En termes de santé des populations, la Métropole de Lyon se caractérise par une espérance de vie plus élevée que la moyenne nationale, mais aussi par un taux d'admission en affections de longue durée (ALD) plus important. La population vit donc plus longtemps, mais avec davantage de maladies chroniques déclarées, ce qui est assez caractéristique des pays riches. Cependant, le territoire de la Métropole de Lyon est marqué par des inégalités importantes, avec un double

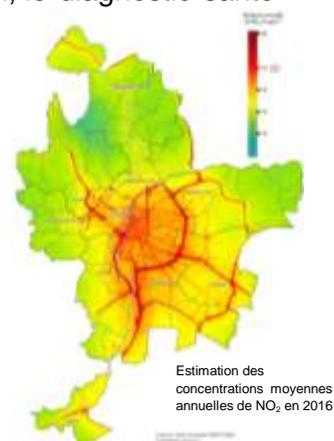
Taux annuel pour 100 000 hbts
d'admission en ALD toute cause
de 2007 à 2014



gradient, à la fois centre/périphérie et, davantage encore, nord-ouest/sud-est. Ainsi, plusieurs indicateurs comme par exemple la mortalité par maladies cardio-vasculaires, le taux d'admission en ALD ou encore le taux de remboursement de médicaments antiallergiques, montrent que les habitants du sud-est sont davantage touchés que ceux du centre et du nord-ouest de la métropole.

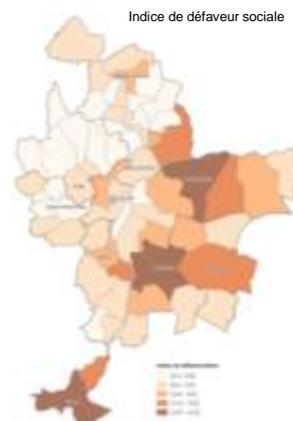
Une pollution de l'air et du bruit très présents dans le centre et le sud-est

D'un point de vue environnemental, entendu dans son acception la plus large, c'est à dire incluant les éléments physiques, sociaux et comportementaux, l'environnement peut être un facteur majeur d'accroissement des maladies chroniques. Ainsi, le diagnostic santé environnement des habitants de la Métropole de Lyon fait encore apparaître des écarts importants entre territoires. Qu'il s'agisse de la pollution atmosphérique ou de l'exposition au bruit, les habitants sont plus exposés dans le centre et le sud-est de l'agglomération, tandis que le nord-ouest est plutôt épargné. Le nombre de personnes allergiques, particulièrement à l'ambrosie, sont également concentrés dans l'est et le sud-est tandis qu'ils sont moins nombreux à l'ouest de la métropole. L'analyse des comportements concernant les modes de déplacement montre que la sédentarité est plus importante en périphérie, la part de déplacement à pied ou à vélo étant plus élevée au centre-ville. Enfin, on note que le taux de diabète est très nettement plus élevé dans les quartiers dont le niveau de revenu médian de la population est faible, révélateur de certains symptômes de déséquilibre alimentaire, comme le surpoids et l'obésité, et nettement corrélés aux caractéristiques socio-économiques.



Des inégalités territoriales sociales, environnementales et sanitaires notables

Au sein des 67 communes qui constituent la Métropole de Lyon (chaque arrondissement de Lyon comptant pour une commune), 36 quartiers sont l'objet de dispositifs en politique de la ville. Ces quartiers sont principalement regroupés dans l'Est lyonnais, aux abords de grandes infrastructures routières et industrielles. Dans ces quartiers, les facteurs d'environnement dégradé (bruit, pollution atmosphérique, qualité des logements) se cumulent à des inégalités sociales. L'indicateur de défaveur sociale basé à la fois sur les revenus des ménages, la part de bacheliers, la part d'ouvriers et le taux de chômage révèle un clivage entre centre et première couronne et, plus encore, une différence très nette entre le sud-est et le nord-ouest de la Métropole. Ainsi, les territoires de la Métropole de Lyon les plus concernés par un état de santé dégradé sont également les plus défavorisés socialement.



Les analyses multivariées mettent en évidence différents ensembles de territoires au sein de la Métropole. Ainsi, se distinguent les territoires les plus centraux – donc les plus urbanisés –

des autres territoires, les territoires de l'ouest en opposition à ceux de l'est et les territoires de la première couronne de Lyon par rapport à ceux de la 2ème couronne.

Malgré des jeux de paramètres différents, onze communes se dégagent de façon quasi systématique en se retrouvant presque toujours dans la classe la plus défavorisée en termes de santé, d'environnement physique et social.



CE QUE LE DIAGNOSTIC APPORTE

Ce diagnostic, de par sa richesse en indicateurs sociodémographiques, environnementaux et sanitaires, calculés à différentes échelles, ainsi que l'approche croisée par analyses spécifiques, a permis de qualifier la situation sanitaire et environnementale de la Métropole dans son ensemble et de mettre en exergue des inégalités territoriales sociales, environnementales et sanitaires notables.

Ce premier travail met en lumière un certain nombre d'enjeux qui ont été considérés comme essentiels pour mieux comprendre les interactions entre l'environnement physique, social et la santé des populations.

Ainsi, la Métropole de Lyon a pu s'appuyer sur l'identification des enjeux propres de son territoire afin d'élaborer son plan d'action pour améliorer la santé de ses habitants en lien avec la qualité de leur environnement et dans une perspective de développement durable.

La Métropole souhaite également que l'ensemble des politiques publiques en lien avec la santé-environnement puisse prendre en compte ce diagnostic afin d'avoir un regard croisé avec les autres stratégies métropolitaines (identification des actions existantes, présentation du diagnostic aux différents services) et que des travaux métropolitains puissent nourrir les réflexions communales et inversement.



CE QUE LE DIAGNOSTIC NOUS ENSEIGNE

Des points forts

Ce diagnostic constitue un exercice inédit à l'échelle d'un territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes et permet d'obtenir une « photographie à un instant donné » de certains déterminants de la santé ainsi que de l'état de santé des habitants du territoire. Fruit d'un partenariat reposant sur les compétences du Cerema et de l'expertise sanitaire de l'ORS, les thématiques abordées ont été établies à l'issue d'une réflexion collective avec les différents services partenaires. Ce travail interdisciplinaire et collaboratif a permis l'obtention des différentes données territoriales mais également le partage des connaissances métier.

Le porter à connaissance et l'intérêt à mener des analyses multivariées pour caractériser un territoire constituent une étape importante. Il fait apparaître les premiers éléments caractérisant les inégalités territoriales, environnementales, sociales de santé mais également le caractère multifactoriel des problématiques, la nécessité d'approches

transversales et, par conséquent, de la cohérence et convergence des politiques publiques en matière de santé environnementale.

Il aura permis de mobiliser l'ensemble des acteurs de la Métropole de Lyon pour créer une dynamique à tous les échelons autour des thématiques de santé-environnement, notamment par l'information et l'éducation en favorisant la diffusion de la connaissance. La stratégie voulue par la Métropole de Lyon doit pouvoir servir d'exemple pour agir sur la réduction des expositions environnementales, et permettre à l'ensemble de ses habitants de vivre dans un environnement plus favorable à la santé.

Des points à améliorer

Toutefois, le travail de collecte des données qui a permis l'aboutissement de ce document a mis en évidence des difficultés ou des lacunes qui sont déjà autant de pistes à explorer afin de rendre la méthodologie de ce travail encore plus exhaustive et pertinente.

Au delà de l'aspect technique de la représentation des informations à caractère sanitaire ou environnemental, se pose le choix de la « maille » la plus adaptée pour identifier les inégalités environnementales et mettre en avant les enjeux locaux. Dans un souci de représentativité statistique et de confidentialité, le choix a été fait d'utiliser la commune, voir le découpage en conférence territoriale des maires caractéristique d'une certaine unité de territoire, pour exposer les données sanitaires. Cette option se révèle toutefois moins adaptée pour certaines données environnementales, mieux traduite à d'autres échelles, ou moins judicieuse sur ce découpage.

Le choix des indicateurs sanitaires, et surtout environnementaux répondait à plusieurs critères : disponibilité de la donnée sur l'ensemble du territoire et fiabilité des informations (source et représentativité statistique). Ces contraintes ont pu affecter, pour certaines thématiques, la qualité de la représentation globale. Ce constat appelle des réflexions plus avancées sur les moyens à envisager pour combler certains manques (par exemple pour le risque allergique, l'alimentation, les mobilités...) et disposer d'informations exploitables sur l'ensemble du territoire étudié.

Une autre difficulté relevée au cours de ce travail concerne la pertinence du choix des indicateurs sanitaires à mettre en regard des indicateurs environnementaux, et réciproquement. Il s'agit là d'une question de fond qui interroge par exemple la nature ou la qualité des informations sensées donner une représentation de l'exposition. Comme rappelé et porté dans le PNSE3, il serait souhaitable de mieux considérer la notion d'exposome (exposition globale dans le temps, l'espace), et nécessiterait d'élargir le spectre des expositions à d'autres déterminants. Cette notion n'est clairement pas accessible à ce jour, mais doit servir de fil conducteur méthodologique lors de l'introduction de nouveaux indicateurs d'exposition.

Des opportunités pour les acteurs locaux

Il n'en demeure pas moins que ce travail a alimenté les réflexions des services concernés de la Métropole de Lyon et permis l'amélioration des connaissances afin de faire ressortir les enjeux de leur territoire. L'ambition d'un suivi temporel de certains indicateurs voir d'un enrichissement avec d'autres apporterait un approfondissement des connaissances dans le domaine des relations santé et environnement au fur et à mesure que des besoins seront identifiés.

D'autres expériences sur des territoires différents et particulièrement ceux qui ne disposent pas des moyens techniques nécessaires en interne doivent être initiés afin de capitaliser l'ensemble de ces diagnostics territoriaux dans un guide pour favoriser l'appropriation de la démarche et proposer des éléments concrets aux aménageurs et collectivités locales en complément et renfort des outils d'observation locale existants (mesure 3 de l'action 1 du PRSE 3). De même, il faut impulser la réalisation de diagnostics techniques santé-environnement en amont de l'élaboration de documents de planification et de projets d'aménagement (action 17 du PRSE3).

Enfin, l'approche initiée dans le cadre de la caractérisation des inégalités territoriales, environnementales, sociales de santé, dans une logique de leur réduction, doit être poursuivie et approfondie afin de répondre aux objectifs de l'action 2 du PRSE 3 qui vise à repérer des territoires particulièrement défavorisés en termes d'environnement, de contexte socio-économique et de situation sanitaire, pour ensuite améliorer la santé environnementale sur ces territoires par la mise en œuvre d'actions spécifiques et priorisées.

Des précautions auprès du public

A l'issue de ce travail des questions émergent particulièrement sur les facteurs explicatifs des inégalités observées et sur le fait d'utiliser des indicateurs moyens qui peuvent cacher des contrastes importants sur une même commune.

Un accompagnement est nécessaire lors de la communication des enseignements opérationnels tirés des études auprès d'un large public, en particulier des décideurs locaux afin de ne pas stigmatiser certains territoires et apporter des pistes de solutions issues de réflexions communes.

Il paraît en effet important de mener une évaluation qualitative de l'appropriation locale des informations acquises mais aussi de savoir comment les populations des zones caractérisées comme défavorisées perçoivent leur environnement et/ou leur santé.

Lucie Anzivino pour l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes

Xavier Olny pour le Cerema Centre Est